



**PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°64-2022-305

PUBLIÉ LE 13 DÉCEMBRE 2022

# Sommaire

**Direction Départementale des Finances Publiques des Pyrénées-Atlantiques /  
Direction Départementale des Finances Publiques - Secrétariat de Direction**

64-2022-12-08-00006 - Arrêté de clôture des travaux de remaniement du  
cadastre dans la commune de SAINT-PEE-SUR-NIVELLE (1 page)

Page 3

Direction Départementale des Finances  
Publiques des Pyrénées-Atlantiques

64-2022-12-08-00006

Arrêté de clôture des travaux de remaniement  
du cadastre dans la commune de  
SAINT-PEE-SUR-NIVELLE



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale des Finances Publiques  
des Pyrénées-Atlantiques**

**Remaniement du Cadastre  
Arrêté de clôture des travaux de remaniement**

**LE PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

**VU** la loi du 6 juillet 1943 relative à l'exécution des travaux géodésiques et cadastraux et à la conservation des signaux, bornes et repères ;

**VU** le décret n°55-471 du 30 avril 1955 relatif à la rénovation et à la conservation du Cadastre ;

**VU** la loi n°74-645 du 18 juillet 1974 relative à la mise à jour périodique de valeurs locatives servant de base aux impositions directes locales ;

Sur la proposition du directeur départemental des finances publiques,

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup> :** Les opérations de remaniement du cadastre sont terminées dans la commune de **SAINT-PEE SUR NIVELLE** à partir du 30 avril 2022.

**Article 2 :** Le procès-verbal de changement des désignations cadastrales à la suite du remaniement a été publié le 08 juin 2022 au Service de Publicité Foncière de BAYONNE 1er bureau.

**Article 3 :** Le présent arrêté sera affiché à la porte de la mairie de la commune intéressée et publié dans la forme ordinaire. Les agents chargés des travaux devront être porteurs d'une ampliation dudit arrêté et la présenter à toute réquisition.

**Article 4 :** Le secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques, le directeur départemental des finances publiques et le maire sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs des services de l'État des Pyrénées-Atlantiques.

Pau, le **8 DEC. 2022**

Le Préfet,

**Pour le Préfet et par délégation  
Le secrétaire général,**

**Martin LESAGE**